Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/08/2026 - B2026/051478 - 1997 B 01582 - 412 037 681 - A.T.E

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | SARL ATE - SIREN : 412037681 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	72 810	030	63 086	9 724	13 557
	Immobilisations financières (1)	040		042			
	TOTAL I (5)	044	72 810	048	63 086	9 724	13 557
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro , en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	14 780	062		14 780	15 602
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Creances (2) clients et comptes rattachés	068	8 860	070		8 860	7 507
	Creances autres (3)	072		074			240
	Charges constatées d'avance	092		094			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilites	084	13 342	086		13 342	10 645
	TOTAL II	096	36 982	098		36 982	33 993
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	109 791	112	63 086	46 706	47 550

PASSIF

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	7 622	7 622
	Ecarts de réévaluation		124		
	Reserve legale		126	762	762
	Réserves réglementées		130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132		
	Report a nouveau		134	21 172	20 336
	Resultat de l'exercice		136	629	836
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementees		140		
	TOTAL I		142	30 185	29 557
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilees		156	7 298	7 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	802	1 627
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 2 874	172	5 788	4 951
	Comptes courants d'associés		173	48	48
	Autres dettes		175	2 585	3 870
	Produits constates d'avance		174		
	TOTAL III		176	16 520	17 994
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	46 706	47 550

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés debiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise SARL ATE - SIREN : 412037681 ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE						N clos le 31/12/2025	N-1 clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		53 676	57 805
Production vendue biens		215		214			
Production vendue services		217		218		64 924	61 817
Production stockée				222			
Production immobilisee				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230		670	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		119 269	119 624
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		36 321	39 015
Variation de stock (marchandises)				236			636
Achats de matieres premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		5 250	5 744
Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)				240			
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier / immobilier			242		32 943	32 614
Impôts, taxes et versements assimiles	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243		244		1 753	1 743
Remunérations du personnel				250		28 498	26 450
Cotisations sociales	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380		252		6 351	5 626
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI	255		254		5 228	5 553
Dotations aux dépréciations				256			
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant commerciales a l'etranger	259		262		30	
	Dont cotisations versées aux org syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264		116 373	117 382
1 - Resultat d'exploitation (I - II)				270		2 896	2 242
Produits financiers	(III)			280			
Produits exceptionnels	(IV)			290			
Charges financières	(V)			294		469	13
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (VI)	347		300		1 687	1 246
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (VI)	348					
Impôts sur les benefices	(VII)			306		111	147
2 - Benéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310		629	836
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col 2			312		629	314

RÉINTÉGRATIONS							
Remunérations et avantages personnels non déductibles						316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles						322	
Impôts et taxes non deductibles						324	111
Divers dt interêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de reintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activite relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Resultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Produits afferents à l'activte relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997

DÉDUCTIONS							
Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987			342
France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989			
Zone restruct. defense	127		Zone revitalisation rurales	138			
Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG 44 quaterdecies	345						
Bassins urbains à dynamiser – BUD	992		Zone de développement prioritaire	993			
Dont divers: Créance report en arriere du déficit				346			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)				641			
Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)				990			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)				649			

Resultat fiscal avant imputation des deficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col 2	352	740	354
Deficit de l'exercice reporte en arrière (entreprises I S. seulement)		356		
Déficits anterieurs reportables				360
Résultat fiscal après imputation des deficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col 2	370	740	372

DGFiP N° 2033-C-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC FR

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SARL ATE - SIREN - 412037681 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, materiel et outillage industriels		440	47 511	442		444		446	47 511	
Installations générales, aménagements divers		450	8 055	452		454		456	8 055	
Materiel de transport		460	16 000	462		464		466	16 000	
Autres immobilisations corporelles		470	1 243	472		474		476	1 243	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	72 809	492		494		496	72 809	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux elements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, materiel et outillage industriel	530	42 755	532	1 329	534		536	44 085
Installations generales, amenagements divers	540	5 806	542	699	544		546	6 505
Materiel de transport	550	7 433	552	3 200	554		556	10 633
Autres immobilisations corporelles	560	1 863	562		564		566	1 863
TOTAL	570	57 858	572	5 228	574		576	63 086

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintegrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme 19%	Long terme 15% ou 12,8%	Long terme 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579		Regularisations	590	
TOTAL				596	

583		594	595
585		597	599

DGFiP N° 2033-D-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Designation de l'entreprise : SARL ATE - SIREN : 412037681 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementees	Amortissements derogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépreciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, materiel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Materiel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnites pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
	TOTAL à reporter	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Deficits restant a reporter au titre de l'exercice precedent	982	
Deficits transferés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d opérations sur l'exercice	982 ter	
Deficits imputés	983	
Deficits reportables	984	
Deficits de l'exercice	860	
Total des deficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant deductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectee				374	23 452
Montant de la TVA deductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	10 634
Montant des prelevements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit a la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

DGFiP N° 2033-E-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : SARL ATE - SIREN : 412037681			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025	Données en nombre de mois : 12		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activite artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	118 600
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimiles		118	
Plus-values de cession d'eléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachees à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	118 600
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activite normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	97
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances a caractere commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur creances amorties lorsqu'elles se rapportent au resultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	97
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	49 015
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, a l'exception des loyers et redevances		125	20 699
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	4 800
Taxes deductibles de la valeur ajoutee		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur operations faites en commun)		148	30
Charges déductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction deductible de la valeur ajoutee des dotations aux amortissements afferentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	74 544
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	44 152
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutee assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-etablissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est negative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	44 152
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des operations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis a la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du depôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas echeant ajuste à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		026	
Période de reference	024	160	
Date de cessation		186	

DGFiP N° 2033-F-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL ATE - SIREN : 412037681 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société etablie en France) % de detention Nb de parts ou actions
Adresse .

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société etablie en France) % de detention Nb de parts ou actions
Adresse

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société etablie en France) % de detention Nb de parts ou actions
Adresse

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de detention Nb de parts ou actions
Adresse

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Monsieur Nom complet JAMBON Sebastien
Nom d'usage % de détention 50 Nb de parts ou actions 250
Naissance : Date 09/09/1977 N° Département 69 Commune TASSIN Pays FRANCE
Adresse
90 Chemin de la Rivière
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE
FRANCE

Titre Madame Nom complet JAMBON Nathalie
Nom d'usage % de détention 50 Nb de parts ou actions 250
Naissance . Date 09/05/1974 N° Departement 69 Commune TASSIN Pays FRANCE
Adresse
2 rue Merle
69510 THURINS
FRANCE

DGFiP N° 2033-G-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL ATE - SIREN : 412037681 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : SARL ATE		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 412037681	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* **: la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration** *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l' Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d' organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable au 31/12/2025)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		2,00
	- dont apprentis	0,00
	- dont handicapés	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	118 600
TOTAL 1	118 600

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante y compris les plus values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	97
TOTAL 2	97

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	41 571
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	28 143
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	4 800
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	30
TOTAL 3	74 544

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	44 153

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M Jambon Daniel
113 route du Pont Chabrol
69126 brindas
FRANCE

N° d'adhérent : 20131840035050

Pour le compte de :
SARL ATE
113 ROUTE DU PONT CHABROL
69126 BRINDAS

N° SIREN 412 037 681
Régime d'imposition : Réel simplifié d'imposition
Période déclarée : Année 2025
Date limite de dépôt : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable au 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-B *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-C *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-E *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-F *(applicable au 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-G *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable au 31/12/2025)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–F

(Applicable au 31/12/2024)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	Monsieur		
Nom et prénom	JAMBON Sebastien	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	250	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	09/09/1977	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	69160	Commune de naissance	TASSIN
Numéro, type et nom de voie	90 Chemin de la Rivière		
Code postal	69590	Ville	SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
Pays	FRANCE		

2

Titre	Madame		
Nom et prénom	JAMBON Nathalie	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	250	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	09/05/1974	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	69160	Commune de naissance	TASSIN
Numero, type et nom de voie	2 rue Merle		
Code postal	69510	Ville	THURINS
Pays	FRANCE		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	113 route du pont chabrol		
Code postal	69126	Ville	Brindas
		Pays	France

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Benefice imposable au taux normal	Bénefice imposable à 15%	740	Déficit *(report du 2033-B)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065–BIS

(Applicable au 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

	Titre	Monsieur	Nom, Prénom	JAMBON Sebastien
1	Numéro, type et nom de voie	90 Chemin de la rivière		
	Code postal	69560	Ville	Saint Symphorien sur coise
	Pays	France		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	250	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2025
1	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	22 298		
	A titre de frais professionnels autres	Indemnites forfaitaires	Remboursements	5 950

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	72 810	63 086	9 724
TOTAL I *(5)*	72 810	63 086	9 724
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	14 780		14 780
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	8 860		8 860
Disponibilités	13 342		13 342
TOTAL II	36 982		36 982
TOTAL GENERAL (I + II)	109 792	63 086	46 706

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		7 622
Réserve légale		762
Report à nouveau		21 172
Résultat de l'exercice		629
TOTAL I		30 185
3 - Dettes *(4)*		
Emprunts et dettes assimilées		7 298
Fournisseurs et comptes rattachés		802
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	2 874	5 788
Comptes courants d'associés		48
Autres dettes		2 585
TOTAL III		16 521
TOTAL GENERAL (I + II + III)		46 706

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033–B

(Applicable au 31/12/2025)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		53 676
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		64 924
Autres produits				670
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		119 270

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*			36 321
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			5 250
Autres charges externes			32 943
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	1 190	1 753
Rémunérations du personnel			28 498
Cotisations sociales			6 351
Dotations aux amortissements			5 228
Autres charges			30
	Total des charges d'exploitation (II)		116 374
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 896
	Charges financières (V)		469
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		1 687
	Impôts sur les bénéfices (VII)		111
2 - BENÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			629

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	629	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		111

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	740	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	740	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–C
(Applicable au 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus–values – Moins–values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installat ons techniques matériel et outillage industriels	47 511			47 511	
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 055			8 055	
Matériel de transport	16 000			16 000	
Autres immobilisations corporelles	1 243			1 243	
TOTAL rubrique I	72 809			72 809	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industrie s	42 755	1 329		44 084
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 806	699		6 505
Matériel de transport	7 433	3 200		10 633
Autres immobilisations corporelles	1 863			1 863
TOTAL rubrique II	57 857	5 228		63 085

ATE
L'atelier de Daniel

S.A.R.L.
au capital de 7 622.45 Euros

SIEGE SOCIAL :
113, ROUTE DU PONT CHABROL
69126 BRINDAS

RCS LYON 412 037 681

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
de l'exercice clos le 31/12/2025
Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 30/06/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir : un Bénéfice de 628,74 €.

De la manière suivante :

- Report à Nouveau 628,74 €.

Le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 21 800,77 €.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A. T. E.
Réparation - Entretien - Moto
113, route du Pont Chabrol
69126 BRINDAS
Tél. 04 78 45 38 48 - Fax 04 72 [illegible]
SIRET 412 037 681 00019 - APE [illegible]

Certifié Conforme

Daniel Jambon gérant

le 30/7/2026